

Image not found or type unknown



Spoliation d'un héritage: Bonjour, j'ai 46 ans, mon père est décédé

Par **nouvel kleber**, le **28/10/2011** à **10:53**

Bonjour, j'ai 46 ans, mon père est décédé quand j'avais un an et je suis son seul enfant . Il ma conçu avec ma mère alors qu'il était déjà marié et ma reconnu a ma naissance . Je voudrais savoir si je peut encore réclamer ma part d'héritage sachant que mon père avait un frère qui est encore en vie, et des ascendant qui sont peut être encore vivant.
Merçi de me renseigner